

# FEUILLE DE ROUTE DE LA FAMILLE

S E L O N L E C Œ U R D E D I E U



## LE COUPLE

### Article 1 - Le mariage :

Toutes les familles sont bénies par le Seigneur. Certaines familles ne reposent pas sur un mariage et doivent y tendre de leur mieux et au plus vite. D'autres familles en situation de fragilité ne peuvent être fondées sur un couple marié ou reposent sur un parent vivant seul. Ces familles doivent d'autant plus implorer le secours de Dieu et compter sur l'aide de l'Eglise pour grandir dans l'amour et accomplir leur devoir.

Fondamentalement, la Famille selon le Cœur de Dieu repose sur le mariage : l'union sainte et stable d'un homme et d'une femme, qui vivent ensemble, se soutiennent l'un l'autre et éduquent ensemble leurs enfants. Tel est l'unique principe de bonheur, de stabilité et de sainteté voulu par Dieu.

### Article 2 - Complémentarité et suppléance :

Le couple humain repose sur un principe absolu (la complémentarité) et un principe secondaire (la suppléance). L'homme et la femme doivent mettre en œuvre ces deux principes ensemble :

o La complémentarité implique que l'homme et la femme ont besoin l'un de l'autre et que ni l'un ni l'autre ne peut renoncer à son rôle ni prendre la place de l'autre sans déséquilibre.

o La suppléance implique que les parents ont le devoir de suppléer les incapacités de l'autre, si un parent est seul (l'autre étant défaillant, incapable, absent, malade ou décédé) ou si les conjoints s'arrangent autrement par mutuel consentement (en raison de circonstances graves)..

### Article 3 - Devoirs du couple chrétien :

1. Prier ensemble tous les jours le Notre Père,
2. Prendre chaque mois un temps de partage intime ou d'accompagnement avec un écoutant si nécessaire,
3. Participer chaque année à un mouvement, une retraite ou des rencontres pour couples.
4. Pratiquer une sexualité sans habitudes pornographiques, ouverte à la vie et fondée sur un dialogue régulier.
5. Etre des parents responsables, veiller à la fécondité par les méthodes naturelles de régulation des naissances et proscrire absolument l'avortement.

## LA FEMME & L'HOMME

### Article 4 - La vocation féminine et masculine :

- Une femme selon le cœur de Dieu fait preuve de maturité spirituelle, affective et humaine. Elle sait louer Dieu et le remercier en toute occasion, ne se plaint pas, se montre forte et reste dans la confiance malgré les difficultés. Ses principales qualités sont l'organisation et l'accueil.
- Un homme selon le cœur de Dieu est un homme mature spirituellement, affectivement, socialement et humainement. Il sait prier Dieu pour lui exprimer les besoins de sa famille. Il sait travailler. Il est maître de lui, calme et posé. Ayant dépassé ses égoïsmes il est prêt à se sacrifier pour son épouse et ses enfants.

### Article 5 - Les rôles respectifs de l'épouse et de l'époux :

- Le rôle de l'Épouse est prophétique : elle porte dans son cœur le plan de Dieu pour son couple et toute la famille. Elle s'exprime sans impatience ni amertume et de manière adaptée à chacun. Elle fait confiance à son époux. Porteuse de l'Espérance familiale c'est elle qui accueille la vie et apprend à son époux à le faire.
- L'époux a un rôle pastoral. Il est le berger de sa famille. Il écoute les besoins de celle-ci souvent exprimés par son épouse et il la guide et la protège de son mieux vers les buts choisis en commun.

### Article 6 - Le ministère de chaque parent :

- Le ministère d'une mère de famille chrétienne consiste d'abord à faire participer tous les membres de la famille aux choix qui concernent la vie familiale. Elle est l'animatrice de l'esprit de joie et de confiance. Elle éduque les filles à la maturité sexuelle et affective dans un dialogue serein et profond. Elle dirige la vie domestique et guide tous les membres à une véritable hygiène sanitaire et alimentaire
- Le ministère d'un père de famille chrétienne est de mettre en œuvre les moyens nécessaires au bien de sa famille et de chacun de ses membres. En exerçant, sans faiblesse son autorité paternelle à l'image de Dieu, il permet à chacun des membres de vaincre les passions qui pourraient les blesser (paresse, jalousies, violences, gourmandises, sensualités, désespoir et orgueil). Il apprend aux garçons la maturité affective et sexuelle. Il enseigne à tous un certain sens de l'économie et de la pauvreté évangélique.

### Article 7 - L'éducation commune :

1. Les parents chrétiens veilleront à éduquer les enfants à faire le Bien et à le reconnaître, à rechercher ce qui est Beau et à rendre un culte à la Vérité.
2. Ils proscrireont et apprendront à leurs enfants à proscrire absolument ce que Dieu condamne : les modes scandaleuses, les tenues et les maquillages inconvenants et sexy, les musiques et les jeux électroniques obscènes et violents, l'invocation des esprits, la pornographie, la fornication, l'usage des stupéfiants, les paroles malélevées et les commérages, les sorties dans les milieux malpropres, les mensonges.
3. Ils enseigneront les sens du sacré, du partage, de la fête, de la gratuité dans les rapports humains, du pardon, de l'effort et du sacrifice.
4. Ils apprendront, par l'exemple, à leurs enfants à prendre soin des pauvres et des miséreux, à ne pas se moquer des personnes différentes, à accueillir les étrangers, à prendre soin des prêtres, à visiter les malades et les personnes isolées.

## LA VIE EN DIEU DE LA FAMILLE

### Article 8 - Le Dimanche :

Dans une famille chrétienne, le Dimanche n'est pas d'abord un jour de repos pour faire ses petites affaires, les travaux d'école, des courses, du ménage ou du sport. Il est le 1er jour de la semaine, un jour saint consacré à honorer Dieu :

1. L'ambiance doit-être au mieux. S'il y a eu des disputes, on doit se réconcilier la veille. La mère de famille veillera à ce que, avec la participation de tous, la maison ait ce jour-là un air de fête, soit nettoyée et décorée simplement ; que des habits propres de fête, réservés au Dimanche, soient préparés pour chaque membre de la famille et qu'un repas soit préparé pour faire plaisir à tous.
2. La messe dominicale doit être la première activité de la famille, elle est la source et le sommet de la vie de la famille. Toute la semaine doit être organisée en fonction de ce moment.
3. Le repas familial est aussi essentiel, la famille le prend rassemblée sans télévision ni téléphone portable en invitant parfois un pauvre, une personne seule ou un prêtre.
4. L'après-midi le père de famille proposera des activités de détente pour rassembler l'ensemble de la famille (sieste, promenade, film, visite, rangement, bricolage, sport, goûter...)
5. Il est bon qu'une prière commune conclue cette journée d'action de grâce.

### Article 9 - Dieu est présent tous les jours dans une famille chrétienne :

1. Chaque soir la famille se réunit pour un petit temps de prière de quelques minutes qui doit rassembler tous les membres et leur donner la parole devant Dieu. Cette prière comporte 3 parties « Pardon » (où l'on présente les fautes au Seigneur et aux autres membres) , « Merci » (pour les grâces reçues) et « s'il te plait » (pour demander des grâces les uns pour les autres ou pour d'autres). La prière se termine par le « Je vous salue Marie » et le « Notre Père ».
2. Les repas de famille se prennent en commun. Ils commencent et se terminent par la prière.
3. Le père de famille doit conduire régulièrement sa famille à la confession où il se rendra en premier pour donner l'exemple.
4. Les parents sont les premiers catéchistes de leurs enfants. Ils doivent régulièrement partager la Parole de Dieu ou un enseignement avec eux. Notamment, ils se préoccupent de l'éveil de leur vocation et de discerner ce que Dieu attend d'eux.
5. Le père de Famille veillera à réserver sur le budget de quoi organiser un temps de vacances ou de détente en commun, ainsi que de quoi faire des dons pour l'Eglise et pour les nécessiteux.

*Monseigneur David Macaire bénit votre famille*



## LA FAMILLE DANS LE MONDE

### Article 10 - La mission familiale :

- 1-La famille, cellule de base de l'Eglise catholique, est elle-même une petite-Eglise. Elle s'ouvre concrètement aux autres chrétiens dans une dimension communautaire en participant à la vie paroissiale, à une PCE, à un mouvement, une communauté ou une association.
- 2-La famille catholique prend part à la mission, en s'engageant concrètement dans les actions de l'Eglise et en aidant les membres de la famille qui s'engagent. Elle doit toujours porter le souci de témoigner humblement auprès de son voisinage, ses parents et alliés, et ses amis.
- 3-Les familles catholiques ont un devoir d'entraide envers les autres familles. En particulier les couples chrétiens doivent, dans la mesure de leurs possibilités, aider à la formation des autres couples, surtout les plus jeunes.
- 4-Il revient en priorité aux familles d'accueillir et de protéger les personnes en situation de fragilité : les enfants, les personnes seules, âgées, malades ou handicapées et, plus généralement, tous ceux qui traversent des moments difficiles.
- 5-La famille catholique remplit fidèlement son devoir envers Dieu en faisant l'offrande du denier de l'Eglise.